

MAIRIE DE  
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon**

Publié le : 24/04/2026

VOI.26.00.A01333

**OBJET : Arrêté temporaire de circulation**  
RUE DOCTEUR HYENNE, RUE PERGAUD, RUE ROUSSILLON, RUE XAVIER  
MARMIER, RUE VOIRIN, AVENUE DU 60EME REGIMENT D'INFANTERIE et  
AVENUE DUCAT

Le Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route  
Vu l'arrêté municipal DAG.26.00.A19 du 1er avril 2026 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN  
Vu la demande de l'entreprise SARDIAG  
Considérant que des travaux de carottages en vue d'analyses des HAP et d'amiante rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 27/04/2026 RUE DOCTEUR HYENNE, RUE PERGAUD, RUE ROUSSILLON, RUE XAVIER MARMIER, RUE VOIRIN, AVENUE DU 60EME REGIMENT D'INFANTERIE et AVENUE DUCAT

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le 27/04/2026, un léger empiètement et des microcoupures de la circulation sont instaurées ponctuellement lors des phases de manœuvres nécessaires à l'évacuation de déblais et à l'apport de matériaux. ces microcoupures n'excéderont pas 2 minutes., :

- RUE DOCTEUR HYENNE
- RUE PERGAUD
- RUE ROUSSILLON
- RUE XAVIER MARMIER
- RUE VOIRIN
- AVENUE DU 60EME REGIMENT D'INFANTERIE
- AVENUE DUCAT

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.



**Article 4** : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville, conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 24 AVR. 2026

Pour le Maire,  
Par délégation,

  
Cédric VOIRIN  
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public